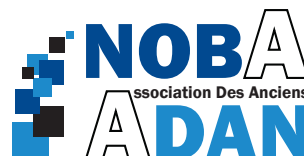




NSPA OLD BOYS ASSOCIATION
ASSOCIATION DES ANCIENS NSPA



NSPA OLD BOYS ASSOCIATION

ASSOCIATION DES ANCIENS NSPA

Minutes of the General Assembly

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

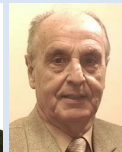
03/10/2016



www.noba-adan.net

oldboys@noba-adan.net

NOBA's EXECUTIVE COMMITTEE 2016 / COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ADAN 2016

Chairman — Président	Olivier Guidetti +352 300055	
Vice-Chairman — Vice-Président	Fortunato Iaconelli +352 399854	
Vice-Chairman & Secretary — Vice-Président & Secrétaire	Isabelle Warschburger +352 691 203 204	
Treasurer — Trésorière	Danielle Schoder +352 399082	
Members — Membres	Christiane Barette-Maghe Danielle Degrotte Mariette Toussaint — Tim Crosby Marc Heiderscheid — Marc Maisch Michel Saudrais Jean-Marie Séleck	       
Consultant — Consultant	Berg Jos	

Minutes of the of the NSPA Old Boys General Assembly held on the 03.10.2015

1. Opening of the General Assembly by the Chairman

The Chairman opened the meeting and welcomed the participants to the General Assembly.

He further introduced the guests :

Mr. P. Dohmen, NSPA General Manager ;
Mr. C. Rose, NSPA Chief of Staff
Mr. F. Pedersen, NSPA Human Resources Executive ;
Mr. Y. Chandelon, NSPA Auditor General
Mr. M. Holzschuh, Chairman NSPA Staff Association ;
Mr. H. Hassink, Vice-Chairman NSPA Staff Association ;
Mr. P. Ludford, Chairman ANARCP;
Mr. B. Roden, Secretary of the Confederation (Chairman ARO);
Mr. B. Wacquez, Chairman of the AAPOCAD ;
Mrs. Y. Brems, Client Relationship Manager - ALLIANZ
Mr. Dr. B. Popadic, IGO Operations Assistant Manager - ALLIANZ.

2. Approval of the agenda

The agenda was approved.

3. Address by the NSPA General Manager, M. P. Dohmen

The new General Manager presented himself and welcomed the members of the Old Boys Association.

4. Activity report by the Chairman of the NOBA, O. GUIDETTI

*First of all, I would like to thank the new NSPA General Manager, Mr **Peter Dohmen**, for having taken the time this morning to welcome our Committee and a delegation of the Association in his office and also for attending our General Assembly. We really appreciate it in these particular circumstances, as we are well aware that you have been extremely busy since your arrival at the Agency on 1st September. If you allow me, I will now continue in French, my mother tongue.*

General Manager, Directors, ladies and gentlemen guests, dear former colleagues and friends,

The Committee is pleased to welcome you and thanks you for your presence which proves your interest in its work.

*I also thank our honoured guests, notably General **Peter Dohmen**, NSPA General Manager, who at the time of taking up his appointment has found the time to come and greet us. We see in that an expression of interest, of respect and, if I dare anticipate, a sign of friendship towards former staff. Mr **Dohmen** has accepted, as has now become a tradition, to open our AGM with some information on the activities and situation of the Agency.*

Thank you General Manager.

I would like to introduce the guests at this table.

*Chris Rose, chief of staff, Frank Pedersen, human resources, **Marc Holzschuh**, president of the NSA-L, **Helmut Hassink**, vice-president of the Committee of the Confederation of Staff Associations, **Bernard Wacquez**, AAPOCAD president, **Billy Roden**, ARO president, **Peter Ludford**, ANARCP president, Mrs **Yannick Brems** and Dr. **B. Popadic**, representing our insurer Allianz; the others are known to you.*

I'll quickly go over the agenda items and then, if need be, I'll leave our specialists to conclude.

*Again this year the Committee has tried to accomplish its task with seriousness, selflessly and diligence. It meets (at least) monthly to examine and try to formulate propositions suited to the wishes of retired staff, on subjects under discussion here and at NATO. The Committee noted, at the beginning of the year, the resignation of **Alfred Voss**, vice president, who, after long years amongst us, decided to distance himself. We thank him warmly for the important work he accomplished during his long mandate. The*

— 4/28 —



Committee, after having called for candidates for the post of vice president left vacant, elected unanimously **Isabelle Warschbuger** to replace Alfred. From now on, Isabelle will occupy two functions (as did Alfred for a certain time), those of vice president and secretary. We wish her willpower, stamina and much determination and we congratulate her for her devotion and remarkable competence. For his part, **Jean Seleck** wanted to end his function as treasurer. He has been replaced by **Danielle Schoder**. We thank Jean for the years dedicated to this function. He remains, nevertheless, a member of the Committee where he continues to work for all of us. On this subject, three posts on the Committee remain vacant; I call for candidates.

Thanks to the precious external help of **Hedwig Dufour**, our site has been revised and upgraded. I invite you to visit it and give us your opinion. As in any project, we have experienced some teething problems, now almost all resolved. At the same time our database, used for membership management, is up to date and available for consultation on the site. You may therefore find an old friend or colleague. You may also read the minutes of our Committee meetings. Two editions of the **ECHO** have been published. The Agency has asked us to make savings in publication, one of which has been to limit the sending of hard copies only to members who do not have an internet connection. This represents a saving of about 330 copies. Thus the aid requested of the General and Infrastructure services Division for document reproduction has been reduced. Obviously this complicates a little our task.

The Committee continues to enjoy good relations with the management and administration of the Agency. It's because of this that Mr **Peter Dohmen**, having arrived only weeks ago, has already received a Committee delegation. We had met with Mrs **Dinah Ashley**, before her departure for her country last June, in order to thank her for her support. I take this opportunity to wish her success in her future endeavours. We envisage the same fruitful relations in the future with her successor, Mr **Franck Pedersen**. Finally, Mr **Chris Rose** always attentive to our work, keeps his door open to us. I hope that the support accorded by the administration will continue in the future and will even be extended by the financial contribution which we have sought for several years, without success. We enjoy excellent ties with NSA-L which supports us in several areas, regulation, administrative, and through pertinent advice offered. I note that the NSA-L does not forget retirees at the end of year lunch by offering a reduced and preferential price. Thank you **Marc** and **Helmut**. Thank you also for having repeated, again this year, the tradition of offering the aperitif at midday.

The Committee is actively involved along with the Confederation of retired staff associations and participates in the social dialogue between the staff and the NATO

*International Secretariat. The Confederation is represented by its secretary Mr **Billy Roden**, also ARO president, and myself. I remind you that, in application of Chapter XVIII of the CPR, it falls to the Confederation to elect the representatives of retired civilian staff before the International Secretariat in Brussels and the Coordinated Committee on Remunerations at the OECD in Paris.*

It is therefore through those bodies that are created, amended and cancelled the rules and different dispositions which concern us and will apply to us in the future. Thus:

- 1. The implementation of the regulation concerning the new single spine salary scales. This represents a new, modern and dynamic means of personnel management. I can reassure you that beneficiaries of a NATO retirement pension will suffer no negative effects and will continue to receive their pension without change to the principles and regulations.*
- 2. The new method for the adjustment of remunerations, thought up and elaborated by national representatives at the CCR, will, after its adoption by the CCR, be implemented in all of the the Coordinated Organisations (foreseen for 1 January 2017). Meanwhile, the old system remains in place, its forecast adjustment at 1 January 2017 is 1.27% for Belgium and Luxembourg. It must still be confirmed and the Secretary General must accept it. The Joint Consultative Board (JCB) has formed a working group tasked with preparing recommendations destined to the creation of a separate scale of coordinated remunerations specific to Luxembourg.*
- 3. Legal protection of active and former staff: You will recall that on 1 July 2013 NATO adopted new legal arrangements, notably the creation of an Administrative Tribunal. After two years of operation representatives of active and retired staff were requested (in July 2015, following an evaluation report) to make known their opinions on the basis and form of the new procedures. Discussion continue actively, with the aim of improving the whole system which appears not only complex but also abstruse for the uninitiated. The staff hopes for simplified and accessible principles and methods. The JCB has also created a working group.*
- 4. The fund for medical coverage for retired staff (RMCF): Its financing since August 2016 is covered by contributions of all new retirees as well as by staff benefitting from bridging cover. For the moment, retired staff are and will not*

— 6/28 —

be requested to contribute. Let us wait for the results of the next intermediate report during the next 18 months to pronounce on the survival of the fund.

Allianz: I leave Mrs **Yannik Brems** and Mr Dr. **B. Popadic** to inform you of the current situation. For the first time, Mr **Falko Bülling**, our representative to the NATO social office (Mr **P. Vieillemand** and Ms **M. Smets-Achten**), doesn't appear at this table. Indeed, like everyone else, he gets a year older each year. On the other hand, he continues his mission but travels a little less. I would like to thank him both for his enormous achievement and for his indispensable experience. **Danielle Degrotte**, absent this morning, and Isabelle, remain in permanent contact with him in order to be able to bring help to those of us who need it. **Falko** is working with NATO and Allianz on the "Allianz guide to rights" and on the new group insurance contract which will replace the old guide concluded with Van Breda. We have formed a working group with our Staff Confederation colleagues to look for solutions which will permit reduction of health expenses for all staff, whilst maintaining our rights. On this subject the JCB has also requested that a working group address and formulates recommendations. **Billy Roden** will tell you about this.

To conclude I would like to highlight that the new subscription system adopted in 2014 is now fully in place. The new treasurer **Danielle Schoder** has worked well, helped by Isabelle and our external consultant **Hedwig Dufour**. I thank them warmly. One observation nonetheless, more than 600 members were recorded in 2014, since the change of the system, we have less than 250 members in good standing. As in any association, payment of a subscription is one of the expressions of membership. Not paying for two years naturally leads to the suspension of one's rights. This major revision has permitted the production of new membership cards. **Danielle Degrotte** has spent her time on this big task which was completed last week. The new cards are being distributed here and by post. Take care of them, for reasons of cost they are of modest form and feel. **Mariette Toussaint** organised a trip to Russia last spring. The 25 participants were full of praise for this great moment of tourism of which you may have read the account and appreciated the photos in the last edition of the Echo. Thanks to Mariette Toussaint who remains determined to repeat a similar success to a new destination as soon as next year.

I would now like to thank Committee members for their active participation in the work of this excellent team: **Tim** for his remarkable translations, **Christiane**, known as Kiki, for her involvement in external assistance which we require, **Michel** for his outbursts

*in the editorial committee, **Nino** for his experience and and advice, **Marc** and **Marc** for reminding us of the history and anecdotes from the Agency and, not least, **Jos** who never hesitates to call me to offer his advice. In conclusion, I invite you reflect in memory of our colleagues who have left us since our 2015 meeting. I invite you to stand in order to observe together a minute of silence*

I thank you for your attention, are there any questions?

Olivier Guidetti, Chairman

5. Report by the NSPA Chief of Staff, C. Rose

Mr C. Rose thanked the Old Boys Association very much for having been invited, to participate in this General Assembly and made a presentation.

This presentation is attached hereto and will be published on the new NOBA web site (www.noba-adan.net).

6. Report by the NSPA Auditor General, Y. Chandelon

Mr Y. Chandelon informed the General Assembly of the Financial Status of the NOBA Association stating that after the Audit of the NOBA Accounts for the year 2015 there is no observation to formulate.

Furthermore, he proposed to the General Assembly to approve :

- A) The NOBA Accounts ; and
- B) To give discharge to the Treasurer, D. Schoder.

The General Assembly approved the 2015 Accounts and the discharge of the treasurer.

The Audit Report and the 2015 Balance Sheet, which was distributed to the participants to the General Assembly, are annexed hereto.

7. Discharge of the Executive Committee

The General Assembly granted discharge to the Executive Committee as there were no questions.

8. Address by the Secretary of the Confederation, B. Roden

My name is Billy Roden. I am the chairman of ARO. I was tasked to inform the members at the respective General Assemblies of the four Associations about the latest developments with respect to the NGIC/NWS and AWC and answer relevant questions.

1. Updates

The updates of the NATO Benefit Guide, the NATO Benefit Tables and the Claim Form, effective 01/01/2016, have been initiated by AWC during the month of May 2016. An electronic copy has been made available and each beneficiary will receive a hard copy by the end of this month. Although the revised NATO Group Insurance Contract has been finalized without changing the current terms and conditions end 2015, it is still pending approval of higher NATO Management. The reason of the delay is unknown but during the ARO GA on 21/05/2016, the SECGEN representative was asked to clarify the situation.

2. Remedial Actions

To ensure a robust medical insurance cover and stable premiums, the Policy Holder NATO, has introduced several remedial actions, effective 01/01/2016. You should have been informed by letter accordingly. Important to note is the decision that the lump sum payment of funeral expenses is based on the country of residence and not on the country of death. Furthermore, the applications of thermal cures expenses have been restricted to cases of serious illness, during post operation period after a major surgery or for severe chronic disabling conditions. Wellness related treatments are no longer reimbursable.

3. Long-term Nursing at Home

This subject was raised by the CNRCSA the first time in October 2010. It concerns the coverage for long-term medical nursing care AT HOME, in lieu of staying in a medicalized nursing home. Finally, after 5 years' deliberations, the Policy Holder and

the Insurer have agreed that under certain conditions which have been listed in the revised NBG 2016 at page 10, reimbursement of medical nursing care at home can be approved up to the limit foreseen in the Benefit Table for a stay in a medicalized nursing home. However, the CNRCSA considers this achievement as a step in the right direction but is far from satisfied when taking national developments on care at home into consideration.

4. National social security rights

You know that the CNRCSA considers the “primary source ruling” as explained at page 24 of the NBG 2016 as one of the best cost containment measures which should be explored to the maximum extent possible. The CNRCSA is aware of the possibility to transfer national social security rights by way of bilateral agreements within the EU. We are encouraging all relevant members to contact their CNRCSA Regional Delegate for further information. Furthermore, it is understood that AWC will circulate a questionnaire to all beneficiaries this year to update their database on the primary insurance issue. Please be aware that withholding information will be seen as FRAUD. The consequences of fraud are listed at page 23 of the NBG 2016.

5. Way ahead

The Policy Holder is considering cost containment measures to be applied as short, medium and long-term approaches.

*A) **Short term** items to be looked into are : viability of the NGIC, premiums for invalids, unequal coverage NATO-wide, concepts of last duty station, subsidy of active staff.*

*B) **Medium and/or long term** items are : better cost management, increase of contributors, different benefits for non-contributors and review of benefits are some of the changes to be developed in a framework document. Rest assured that the CNRCSA will follow closely the approach to cost containment measures together with CNCSC in the JCB WG on Medical Insurance Matters and the JCB. To this effect the CNRCSA has agreed to intensify the contact with the chairman of the GIPWG which is the counter part of the active staff associations to the CNCRSA WG on Policy Insurance Matters. Hopefully an exchange of views as the first step will take place in June 2016.*

SUMMARY :

One must realize that some “flexible interpretation” of the NGIC is no longer possible. Cost containment measures have priority in order to safeguard the existing benefits and keep the premium rate stable. Nevertheless, experience has shown that AWC, as a third-party administrator, is always prepared to help the beneficiaries in their endeavours for clarification. Please keep in mind, however, that the final decision concerning the interpretation of the NGIC is made by NATO, the Policy Holder, and the ALLIANZ GROUP, the Main Insurer, in line with the Belgian Social Security legislation.

Recently we have experienced some difficulties concerning the claims procedure, the direct billing mechanism and the internal AWC complaints management system. I understand that the AWC representatives will clarify these issues at their briefing.

Mr B. Roden thanked NSPA Old Boys Association for his invitation to the Annual General Assembly and the meal to follow.

5. Address by the Chairman of the AAPOCAD, B. Wacquez

Chairman, dear Olivier, ladies and gentlemen,

I thank you for your invitation to your AGM in which I am participating for several years. I am going to tell you about developments in the work of the Coordinated Committee on Remunerations and on questions relevant to pensioners over the past few months.

1. Basic family allowance

The basic family allowance will be fixed in the future as a fixed amount whereas the head of household allowance is calculated as percentage of the basic salary. This measure will be applied only to new beneficiaries from 1 January 2017 and will therefore not apply to current or future pensioners in the 1974 system. On the other hand, revision of the household allowance will be made, still annually, on the basis of movements noted in the reference countries and no longer in parallel with the development of pensions.

2. Revision to the method of adjustment of remunerations (therefore of pensions)

The adjustment method defined by the CCR report applied up to and including 2016. A new method must therefore be defined and applied from 1 January 2017. While accepting a method corresponding in its broad outline to the principles of

the method in force until 2016, the CCR wishes to introduce a new clause, of "moderation", which would offer the possibility to adjust downwards possible

increases in remuneration resulting from the application of the method. The reason invoked for this is that the representatives of certain CCR delegations have difficulty in justifying in their capitals the results of the application of the method. The time difference which may exist in the development of economic conditions between the publication of the indexes used in calculating of adjustments and the date of application of the method would partially explain this difficulty. Given the material impossibility to establish in time a new method, incorporating this moderation clause, to which we are opposed, which would have permitted its introduction on 1 January 2017, a compromise has been found.

A new method lasting four years was approved, for application on 1 January 2017 and it incorporates the main lines of the previous method, notably:

- ❖ Validity of 4 years
- ❖ Annual adjustment
- ❖ Takes three factors into account:
 - ⊙ Reference index: salaries of national civil servants
 - ⊙ Inflation in each country
 - ⊙ Correction for purchasing parity
- ❖ Possibility to apply a budgetary feasibility clause.

Concerning the will of the CCR to moderate the influence of the reference index, the following compromise was adopted: to address the preoccupations of members mentioned above, an addendum to the method will be developed for the month of June 2017 and applied on 1 January 2018.

The development of this addendum will be one of the highlights of the workload of the CCR in the months to come. You may be certain that your representatives at the CCR will fight with all the means at their disposal to avoid the double penalty which would be represented by a brutal moderation clause which would discontinue the parallelism with developments in national administrations and to

which would be added the already existing implementation of budgetary feasibility.

3. Taxation of pensions

Let us recall that our pensions should, in law, be tax free since they are calculated on the basis of net remunerations, themselves, tax free. The nations refused to apply this measure and adopted the hybrid system of a supplement to the pension equal to half the amount of tax which would be paid on the pension alone.

It is this system, wrongly called tax adjustment, that certain countries (notably Belgium, and France) would like to call into question. This subject, as well as the revision of the pension system are on the work programme of the CCR for next year. We are therefore facing difficult discussions whose outcome could have negative consequences for future pensioners, but also for current pensioners such is the will of the nations to progressively reduce pensions to the least common denominator of systems of each country.

The fight we are conducting and will continue to fight in the staff representatives' committee will be difficult and we need, more than ever, your support.

I thank you Chairman, ladies and gentlemen for your attention.

10. Address by the NSPA Staff Association Chairman/Vice Chairman, M. Holzschuh and H. Hassink

1) Luxembourg Salary Scale

- ⊙ Separate salary scale for Luxembourg is again under discussion. We had the support for this request of our former General Manager (Mr. Mike Lyden) and are waiting to see whether our new General Manager (Mr. Dohmen Peter) is going to confirm this support.
- ⊙ In addition we can also count on the support by Lux. Authorities.
- ⊙ The subject will most probably be discussed in the CCR in 2017.

2) End of the year event

The end of the year event will take place on the 15th of December in building 40.

Mr Olivier GUIDETTI thanked the speaker for having responded to his invitation. Although improvised, his intervention had been followed with great interest.

11. Address by the ALLIANZ representative, Y. BREMS/Dr. B. POPADIC

Mrs Y. Brems and Mr Dr. B. Popadic presented a statistics on the current situation of ALLIANZ. This presentation is attached hereto and will be published on the NOBA Website (www.noba-adan.net).

New postal address :

ALLIANZ Worldwide Care
1, Place du Samedi
B-1000 BRUSSELS

12. Closing of the Assembly

Before closing the General Assembly the Chairman expressed his thanks to the participants and as there were no additional questions he invited them to the lunch. Then he wished them a safe journey home and expressed his desire to see everybody again for the next years' General Assembly, which is foreseen for October/November 2017. Finally he closed the Assembly.

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens NSPA 03.10.2015

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

Le Président ouvre la séance et prononce un mot de bienvenue aux participants.

Il présente ensuite les invités :

- M. P. Dohmen, NSPA Directeur Général ;
- M. C. Rose, NSPA Chef d'État Major
- M. F. Pedersen, NSPA Responsable Exécutif des Ressources humaines ;
- M. Y. Chadelon NSPA Contrôleur aux Comptes ;
- M. M. Holzschuh, Président NSPA APN;
- M. H. Hassink, Vice-Président NSPA APN ;
- M. P. Ludford, Président ANARCP;
- M. B. Roden, Secrétaire de la Confédération (Président ARO);
- M. B. Wacquez, Président AAPOCAD ;
- Mme Y. Brems, Représentant des Relations Client- ALLIANZ
- M. Dr. B. Popadic, Représentant - ALLIANZ.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

3. Allocution par le NSPA Directeur Général, M. P. Dohmen

M P. Dohmen, le nouveau Directeur général s'est présenté et prononce un mot de bienvenue aux participants.

4. Rapport des activités par le Président, O. GUIDETTI

*J'aimerais tout d'abord remercier M **Peter Dohmen**, le nouveau directeur général pour nous avoir consacré un peu de temps pour accueillir ce matin les membres de notre comité dans son bureau et ensuite participer maintenant à notre Assemblée générale. Nous l'apprécions d'autant plus que dans les circonstances de votre arrivée à l'Agence le 1er septembre, vous êtes particulièrement occupé. Si vous me le permettez, je vais continuer en français, ma langue maternelle.*

Monsieur le Directeur Général, Messieurs les directeurs, Mesdames et Messieurs invités, chers anciens collègues et amis,

Le Comité est heureux de vous accueillir, il vous remercie de votre nombreuse présence qui prouve l'intérêt que vous portez à son travail.

*Je remercie également les personnalités invitées, notamment Monsieur le Général **Peter Dohmen**, Directeur Général de la NSPA, qui au moment de sa prise fonction prend le temps de venir vous saluer. Nous y voyons là une marque d'intérêt, de respect et si j'ose anticiper, de sa sympathie envers les anciens. Monsieur **Dohmen** a accepté, comme c'est maintenant devenu une tradition d'ouvrir notre AG par quelques informations sur les activités et la situation de notre Agence.*

Merci Monsieur le Directeur Général.

Je souhaite présenter les personnalités placées à cette tribune.

***Chris Rose**, Chef d'état-major, **Frank Pedersen**, Responsable exécutif des ressources humaines, **Marc Holzschuh**, Président de l'APN-L, **Helmut Hassink**, Vice-Président de la Confédération des comités de personnels, **Bernard Wacquez**, Président de l'AAPOCAD, **Billy Roden**, Président de l'ARO, **Peter Ludford**, Président de l'ANARCP, Madame **Yannik Brems** Représentante de notre assureur Allianz, **Dr B. Popadic**, IGO Operations Assistant Manager, les autres sont connus.*

Je dresse un point rapide des sujets à l'ordre du jour et je laisserai ensuite la parole aux spécialistes autour de nous si besoin était, pour ensuite conclure.

*Cette année encore, le Comité a tenté d'accomplir sa tâche avec sérieux, abnégation et assiduité. Il se réunit mensuellement (au moins) pour examiner et tenter de formuler des propositions adaptées aux vœux des retraités, sur les sujets en discussion ici et à l'OTAN. Le Comité a enregistré, en début d'année la démission d'**Alfred Voss**,*

Vice-président, qui après de longues années parmi nous a décidé de prendre un peu de recul. Nous le remercions vivement de l'important travail qu'il a accompli pendant son long mandat. Le Comité, après appel à candidatures pour le poste de Vice-Président laissé vacant, a élu à l'unanimité **Isabelle Warschburger** en remplacement d'Alfred. Dorénavant, Isabelle occupera deux fonctions (tout comme Alfred pendant un temps), celles de Vice-Présidente et de Secrétaire. Nous lui souhaitons volonté, résistance, beaucoup de détermination et la félicitons pour son grand dévouement et sa compétence remarquable. De son côté, **Jean Seleck** a souhaité mettre fin à ses fonctions de Trésorier. Il a été provisoirement remplacé par Danielle Schoder, dont la candidature devra être confirmée par cette Assemblée. Nous remercions Jean pour les années qu'il a consacrées à cette fonction, il reste néanmoins membre du Comité où il continue à travailler pour nous tous. À ce sujet, trois postes du Comité restent vacants. J'appelle à candidature.

Grâce à l'aide extérieure précieuse de monsieur **Hedwig Dufour**, notre site a été revisité et mis à jour. Je vous invite à vous y rendre et à nous faire connaître vos avis. Comme dans tout projet, nous avons constaté de légers problèmes de rodage, maintenant quasiment résolus. Simultanément, notre base de données servant à la gestion des membres est à jour et consultable sur le site. Vous pouvez donc y retrouver un ancien collègue. Il y est également possible de lire les procès-verbaux des réunions du Comité. Deux numéros de **L'ÉCHO** ont été publiés. L'Agence nous a demandé de faire des économies d'édition, l'une d'elles a été de limiter l'envoi du journal en version papier qu'aux seuls membres ne bénéficiant d'aucune liaison informatique. Ce représente une économie d'environ 330 numéros. Ainsi, l'aide demandée au Bureau « Infrastructure et services généraux » pour la reproduction de documents a été réduite. Évidemment, cela nous complique un peu la tâche.

Le Comité continue de maintenir de bonnes relations avec la Direction et l'Administration de l'Agence. C'est ainsi que Monsieur **Peter Dohmen**, arrivé depuis quelques semaines, a déjà reçu en audience une délégation du Comité. Nous avons rencontré Madame **Dinah Ashley**, avant son départ pour son pays en juin dernier afin de la remercier de son soutien. J'en profite pour lui adresser nos vœux de réussite dans ses nouvelles activités. Nous envisageons à l'avenir les mêmes fructueuses relations avec son successeur, Monsieur **Franck Pedersen**. Enfin, Monsieur **Chris Rose**, toujours attentif à nos travaux, nous garde sa porte ouverte. J'espère que le soutien que l'administration nous octroie continuera à l'avenir et sera même renforcé par une contribution financière que nous sollicitons sans succès depuis quelques années. Nous entretenons d'excellents liens avec l'APN-L qui nous soutient dans de nombreux

domaines, réglementaires, administratifs et par les conseils avisés qu'elle nous procure. Je note que l'APN-L n'oublie pas les retraités au repas de fin d'année en les faisant bénéficier d'un tarif préférentiel et avantageux. Merci à **Marc** et **Helmut**. Merci également d'avoir réitéré, cette année encore, la tradition d'offrir le verre de l'amitié de midi.

En relation avec la Confédération des Associations de retraités, le Comité est partie prenante et participe au dialogue social entre les Personnels et l'Administration du Secrétariat International de l'OTAN. Cette Confédération est représentée par son Secrétaire **Billy Roden** simultanément Président de l'ARO et par moi-même. Je vous rappelle, qu'en application du Chapitre XVIII du RPC, c'est à la Confédération qu'il échoit d'élire les personnes désignées pour représenter les personnels civils retraités de l'Organisation, auprès du Secrétariat International à Bruxelles et auprès du Comité Coordonné sur les Rémunérations (CCR), installées à Paris au sein de l'OCDE.

C'est donc par ces instances que sont créés, amendés, et annulés, les règlements et différentes dispositions qui nous concernent et qui s'appliqueront à nous à l'avenir.

Il en est ainsi de :

1. La mise en œuvre de la réglementation relative à une nouvelle grille des grades et des salaires. Cette nouveauté se présente comme un outil de gestion des personnels, moderne et dynamique. Je vous rassure, les titulaires d'une pension de retraite de l'OTAN n'en subiront aucun effet négatif et continueront à percevoir leur pension sans changement des principes et des règlements.
2. La nouvelle méthode d'ajustement des rémunérations, pensée et élaborée par les repentants nationaux au CCR, qui sera, après son adoption par le CCR, mise en application dans toutes les Organisations Coordonnées (prévue pour le 1^{er} janvier 2017). En attendant, l'ancienne reste en place, ses estimations d'ajustement au 1^{er} janvier 2017 donnent un index de 1,27% pour la Belgique/Luxembourg. Encore faut-il maintenant qu'il soit confirmé et que le Secrétaire Général l'accepte ? Le Comité mixte de consultation (JCB) a réuni un groupe de travail chargé de préparer des recommandations destinées à la création d'une échelle des rémunérations coordonnées propre au Luxembourg.
3. La protection juridique des personnels en activité et des retraités, vous vous rappelez que le 1^{er} juillet 2013, l'OTAN avait adopté de nouvelles dispositions juridiques notamment en créant un « Tribunal Administratif ». Après deux ans

de fonctionnement, il a été demandé (en juillet 2015 suite à un rapport d'évaluation) aux représentants des personnels et des retraités de faire connaître leur avis sur le fonds et la forme des nouvelles procédures. Les discussions se poursuivent activement, dans le but d'améliorer l'ensemble du système qui apparaît non seulement complexe, mais aussi abscons pour un non-initié. Les personnels souhaitent des principes et des méthodes simplifiés et accessibles. Sur ce sujet, le JCB a également créé un groupe de travail.

4. Un fonds de couverture médicale des Agents à la retraite (appelé par l'acronyme anglais RMCF) son financement est couvert depuis août 2016 par la contribution de tous les nouveaux retraités ainsi que ceux des agents qui relèvent de la couverture relais. Pour le moment, les retraités ne seront pas sollicités. Attendons les résultats du prochain rapport intérimaire dans le courant des 18 mois prochains pour nous prononcer sur la pérennité de ce Fonds.

Allianz, je laisse à Madame **Yannik Brems** et à Monsieur Dr **B. Popadic**, le soin de faire le point de la situation. Pour la première fois n'apparaît pas à cette tribune Monsieur **Falko Bülling** notre représentant auprès du Bureau Social de l'OTAN (M. **P. Vieillemard** et Mme. **M. Smets-Achten**). En effet, comme tout un chacun, il prend un an chaque année. En revanche, il continue sa mission mais se déplace un peu moins. Je souhaite le remercier à double titre pour l'énorme travail accompli et pour son indispensable expérience. **Danielle Degrotte**, absente ce matin, et **Isabelle** restent en contact permanent avec lui afin de pouvoir apporter de l'aide à ceux d'entre nous qui en auraient besoin. Falko travaille avec l'OTAN et Allianz sur le « Guide des droits de Allianz » et sur le nouveau Contrat d'assurance groupe qui doit remplacer l'ancien guide conclu avec Van Breda. Nous avons composé un groupe de travail avec nos collègues de la Confédération des personnels pour la recherche de solutions qui devraient permettre, tout en conservant nos droits, de réduire les dépenses de santé de l'ensemble des personnels. Sur ce sujet, le JCB a aussi demandé qu'un groupe de travail réfléchisse et dépose ses recommandations. **Billy Roden** vous en parlera.

Pour terminer, je souhaiterais souligner que le nouveau système de cotisation adopté en 2014 est maintenant bien en place. La nouvelle trésorière **Danièle Schoder** a bien travaillé, aidés en cela par Isabelle et notre informaticien extérieur **Hedwig Dufour**. Je les remercie chaleureusement. Une observation cependant, plus de 600 membres étaient inscrits en 2014, depuis le changement de système, nous comptons

moins de 250 membres à jour. Comme dans toute association, le paiement de sa cotisation est une des manifestations de son adhésion. Ne pas la payer après deux ans entraîne naturellement la perte de ses droits. Cette grande mise à jour a permis l'édition de nouvelles cartes de membre. **Danielle Degrotte** a consacré son temps à ce lourd travail qu'elle vient de terminer la semaine dernière. Les nouvelles cartes sont distribuées ici et par courrier. Prenez-en soin, pour des raisons de coût elles sont de forme et texture modestes. **Mariette Toussaint** a organisé un voyage en Russie au printemps dernier. Les 25 participants n'ont pas manqué d'éloges sur ce grand moment de tourisme dont vous avez déjà pu lire le déroulement et apprécier les photos dans le dernier numéro de l'Écho. Merci à Mariette qui reste bien décidée à réitérer une telle réussite vers une nouvelle destination dès l'an prochain.

Je voudrais maintenant remercier les membres du Comité pour leur participation active aux travaux de cette belle équipe : **Tim** pour ses remarquables traductions, **Christiane**, dite Kiki, pour son implication dans les aides extérieures dont nous avons besoin, **Michel** pour ses coups de gueule au Comité de rédaction, Nino pour son expérience et ses conseils, **Marc & Marc** pour nous rappeler l'histoire et les anecdotes de l'Agence et pas le moindre, **Jos** qui de loin n'hésite pas à m'appeler pour des conseils.

En terminant, je vous propose de nous recueillir en souvenir de nos collègues qui nous ont quittés depuis notre réunion de 2015. Je vous invite à vous lever afin que nous observions ensemble une minute de silence.

Je vous remercie de votre attention.

Olivier Guidetti, Président

5. Allocution par le NSPA Chef d'État Major, C. Rose

M C. Rose a remercié l'Association des Anciens de la NSPA de l'avoir invité, à participer à cette Assemblée générale et a montré une présentation détaillée.

Cette présentation est annexée au compte-rendu et sera publiée sur le nouveau site web ADAN (www.noba-adan.net).

— 20/28 —

6. Rapport du Contrôleur général aux Comptes, Y. Chadelon

M Y. Chadelon a informé l'Assemblée Générale de la situation financière de l'Association des Anciens de la NSPA/NAMSA. Son audit des comptes l'année 2015 montre un résultat satisfaisant, assorti d'aucune observation particulière.

En conséquence, il recommande à l'Assemblée Générale d'approuver :

- A) les comptes de l'ADAN et
- B) de donner Quitus à la trésorière, Mme Danielle Schoder.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes et donne Quitus à Mme Danielle Schoder.

Le rapport d'Audit, distribué en séance est annexé en pièce jointe.

7. Décharge du Comité Exécutif sur les activités 2015

L'assemblée générale a accordé sa décharge au Comité Exécutif étant donné qu'il n'y avait pas de questions.

8. Allocution par le Secrétaire de la Confédération, B. Roden

Je me présente, Billy Roden, je suis le président du Groupe de Travail de la Confédération sur les questions d'Assurance médicale. J'écris dans les « Newsletters » de la Confédération et le Comité Exécutif m'a autorisée, sur la demande des quatre Associations, de tenir informés les membres des derniers développements concernant le Contrat d'Assurance Groupe de l'OTAN (NGIC) et Allianz Worldwide Care (AWC) ainsi que répondre aux questions s'y rapportant.

1. Mise à jour des textes

La nouvelle rédaction du guide des droits et des demandes de remboursements applicables au 01-01-2016, a été éditée par AWC au cours du mois de mai 2016. Une copie électronique est disponible et chaque bénéficiaire recevra une copie papier à la fin de ce mois. Bien que le Contrat d'Assurance Groupe de l'OTAN (NGIC) ait été mis à jour sans changement notable par rapport à la version de fin 2015, il reste en

attente d'approbation par la plus Haute Autorité de l'OTAN. La raison de ce retard nous est encore inconnue. Cependant, il a été demandé, au cours de l'AG de l'ARO du 21-05-2016, au représentant du Secrétaire Général de faire savoir ce qui s'opposait à son approbation définitive.

2. Action d'économies

Pour garantir une couverture d'assurance médicale de qualité tout en conservant une prime stable, le titulaire de la police (NATO) a introduit plusieurs actions tendant à favoriser des économies efficaces à compter du 01.01.2016. Vous auriez déjà dû être informés par lettre sur ce sujet. Votre attention est attirée sur le montant du capital décès versé et destiné à couvrir les dépenses de funérailles, est dorénavant calculée sur la base du pays de résidence et non plus sur celle du pays de décès. Par ailleurs, les dépenses pour cures thermales sont réduites aux seuls cas de maladies graves, ou pour les soins post-opérationnels après une intervention chirurgicale importante et enfin pour de graves maladies chroniques. Les dépenses de comforts ou de bien-être ne sont plus couvertes.

3. Soins de longue durée à domicile

Cette question a été soulevée par le Comité Exécutif de la Confédération, la première fois en Octobre 2010. Elle concerne la couverture pour les soins médicaux de longue durée à la maison au lieu de rester dans un établissement de soins médicalisé. Enfin, après 5 ans de discussions, le titulaire (OTAN) de la police et l'assureur sont tombés d'accord, sous certaines conditions, qui seront publiées page 10 dans le NBG 2016 révisé, ainsi : le remboursement de soins médicaux à son domicile peuvent être approuvés dans les limites prévues dans le tableau des droits accordés pour des soins médicalisés dans un établissement spécialisé. Cependant, la CNRCSA ne considère ce résultat que comme une étape dans la bonne direction, en effet, il reste encore insatisfaisant au regard des avancées

4. Transfert des droits à la sécurité sociale nationale

Vous savez que la Confédération considère que la "règle de la source primaire" comme expliqué à la page 24 dans le NBGV 2016 comme l'une des meilleures

mesures de maîtrise des coûts qui devraient être recherchée dans la mesure du possible. La Confédération reconnaît la possibilité de transférer les droits nationaux de sécurité sociale par le biais d'accords bilatéraux dans Union Européenne. Néanmoins, nous encourageons tous les membres à communiquer avec leur Délégué Régional pour plus d'informations. En tout état de cause, AWC (Allianz) distribuera cette année un questionnaire destiné à mettre à jour sa base de données sur les éventuels droits de chacun d'entre nous à une couverture médicale nationale primaire ou autre. Le fait de cacher la vérité sera assimilé à une fraude comme souligné page 23 du NBG 2016.

5. Politique

Le Preneur d'assurance (OTAN) souhaite que les mesures des coûts soient applicables rapidement à court, moyen et long terme.

A) **Court terme** : Viabilité du contrat (NGIC), prime pour les invalides, plus de couverture unique dans l'OTAN, principe de la dernière affectation, assistance des personnels en activité.

B) **Moyen et/ou à long terme** : Réduction des coûts de gestion, augmentation du nombre de cotisants, couverture différente pour ceux qui ne cotisent pas, et enfin réduction de certaines couvertures, tout cela se trouve dans les plans prévisionnels. Soyez certains que la CNRCSA suit de très près ces projets de réduction des coûts, conjointement avec la CNCSC notamment, comme membres actifs du Groupe de Travail du JCB créé pour réfléchir aux Problèmes de la Couverture Médicale. Pour cela, la CNRCSA a décidé d'intensifier ses relations avec le Président du GIPWG qui se trouve être la contrepartie pour les Associations de Personnels de notre CNRCSA WG. C'est heureux de constater qu'un échange de vues a déjà eu lieu en juin 2016.

Conclusion

Toutefois, je dois bien préciser que certaines "interprétations libres" du Contrat (NGIC) ne sont plus possibles. Les dispositions de maîtrise des coûts demeurent prioritaires dans

le but de sauvegarder les avantages actuels et de maintenir la stabilité des taux de primes. Cependant, l'expérience a prouvé qu'Allianz, en qualité d'administrateur tierce partie, est toujours prêt à aider les bénéficiaires dans leurs soucis de clarification. En tout état de cause, il faut malgré tout comprendre que la décision finale concernant l'interprétation du Contrat (NGIC) appartient à l'OTAN en sa qualité de Preneur d'assurance, et à Allianz France, Assureur principal, selon la Législation de la Sécurité sociale belge.

Récemment nous avons été confrontés à des difficultés relatives à la routine des remboursements, à la procédure des facturations directes, et au fonctionnement du mécanisme de réclamations internes à AWC. Les représentants de AWC ici présents devraient répondre à ces questions.

M. Billy Roden a remercié l'Association des Anciens de la NSPA pour son invitation à l'Assemblée générale annuelle et le repas à suivre.

9. Allocution par le Président de l' AAPOCAD, B. Wacquez

Monsieur le Président, cher Olivier, mesdames, messieurs,

Je vous remercie de votre invitation à votre Assemblée générale à laquelle je participe avec autant de plaisir depuis plusieurs années. Je vais vous faire part des développements des travaux du Comité de Coordination sur les rémunérations (CCR) et sur les questions touchant les pensionnés, intervenues au cours des derniers mois.

1. Allocation familiale de base. L'allocation familiale de base (AFB) sera à l'avenir fixée en valeur absolue alors que l'actuelle allocation de foyer est calculée en pourcentage du traitement de base. Cette mesure ne s'appliquera qu'aux nouveaux bénéficiaires entrés en fonction à partir du 1^{er} janvier 2017 de et ne concerne donc pas les pensionnés actuels ou futurs du régime de 1974. Par contre, la révision de l'indemnité de foyer sera effectuée, toujours annuellement, sur la base d'évolutions constatée dans les pays de référence et non plus parallèlement à l'évolution des pensions.

2) Révision de la méthode d'ajustement des rémunérations (donc des pensions). La méthode d'ajustement définie par le rapport du CCR s'appliquait jusqu'en 2016 inclus. Une nouvelle méthode devait donc être définie et appliquée à partir du 1^{er}

janvier 2017. Tout en acceptant une méthode répondant dans les grandes lignes aux principes de la méthode en vigueur jusqu'en 2016, le CCR souhaite introduire une clause nouvelle dite de modération qui ouvrirait la possibilité d'ajuster à la baisse les hausses éventuelles de rémunération résultant de l'application de la méthode. La raison invoquée pour ce faire est que les représentants de certaines délégations du CCR ont des difficultés à justifier dans leur capitale les résultats de l'application de la méthode. Le décalage temporel qui peut exister dans l'évolution des situations économiques entre la publication des indicateurs utilisés dans le calcul des ajustements et la date d'application de la méthode expliquerait en partie cette difficulté. Dans l'impossibilité matérielle d'établir une nouvelle méthode incorporant cette clause de modération, à laquelle nous sommes opposés, dans les délais ce qui aurait permis de l'appliquer au 1^{er} janvier 2017, un compromis a été trouvé.

Une nouvelle méthode d'une durée de quatre ans a été approuvée, elle s'applique au 1^{er} janvier 2017 et elle reprend les grandes lignes de la méthode précédente, notamment

- ❖ Durée de validité de 4 ans
- ❖ Ajustement annuel
- ❖ Prise en compte de trois facteurs :
 - ⊙ Indice de référence : traitement des fonctionnaires nationaux
 - ⊙ Prise en compte de l'inflation dans chaque pays
 - ⊙ Correction pour les parités de pouvoir d'achat (PPA)

- ❖ Possibilité d'appliquer une clause de faisabilité budgétaire

Concernant la volonté du CCR de modérer éventuellement l'évolution de l'indice de référence, le compromis suivant a été adopté : pour répondre aux préoccupations des pays membres évoquées précédemment, un addendum à la méthode sera élaboré pour le mois de juin 2017 et appliqué au 1^{er} janvier 2018.

L'élaboration de cet addendum sera un des points forts du programme de travail de la Coordination dans les mois à venir. Vous pouvez être certain que vos représentants à la Coordination lutteront avec tous leurs moyens pour éviter la double sanction que constituerait une clause brutale de modération qui romprait le parallélisme avec les évolutions des administrations nationales et s'ajouterait à la possibilité déjà existante de mise en œuvre de la faisabilité budgétaire.

3) Fiscalité des pensions. Rappelons que nos pensions devraient, en droit, être non imposables, car calculées sur la base des rémunérations nettes elles-mêmes non imposables. Les États ont refusé d'appliquer cette mesure, et ont adapté le système hybride d'un supplément de pension égal à la moitié du montant des impôts qui devraient être payés sur la seule pension.

C'est ce système, appelé à tort ajustement fiscal que certains pays (la Belgique et la France notamment) souhaitent remettre en cause. Ce sujet, ainsi que la révision du régime de pension sont au programme de travail du CCR pour l'année prochaine. Nous sommes donc au-devant de discussions difficiles dont les résultats pourraient avoir des conséquences négatives, pour les futurs pensionnés, mais également pour les pensionnés actuels tant est grande la volonté des pays de ramener progressivement les pensions au plus petit dénominateur comme des régimes de chaque pays.

Le combat que nous menons et que nous continuerons de mener au sein du Comité des représentants du personnel s'annonce donc difficile et nous avons besoin, plus que jamais de votre soutien.

Je vous remercie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de votre attention.

10. Allocution par le président de l'APN, M. Holzschuh

1) Échelle des rémunérations au Grand Duché de Luxembourg.

- ⊙ La création d'une échelle des rémunérations reste en discussion.
- ⊙ Pour cette proposition, nous avons obtenu le soutien du précédent Directeur Général, M. Mike Lyden. Nous attendons notre prochaine rencontre avec notre nouveau Directeur Général, M. Peter Dohmen, pour savoir s'il confirmera ce soutien.
- ⊙ Par ailleurs, nous pouvons compter sur l'appui certain des autorités luxembourgeoises.
- ⊙ Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour du CCR en 2017 et très certainement discuté.

2) Fête de fin d'année.

- ⊙ La fête de fin d'année est prévue le 15 décembre 2016 dans le Bâtiment 40.

M Olivier GUIDETTI, remercie l'orateur d'avoir donné suite à sa proposition. Même improvisée, son intervention vient d'être écoutée avec intérêt.

11. Allocution par la représentante d'ALLIANZ, Y. Brems

Mme Y. Brems a présenté à l'aide de statistiques la situation actuelle d'Allianz. Cette présentation est annexée au compte-rendu et sera publiée sur le nouveau site web ADAN (www.noba-adan.net).

Nouvelle adresse :

ALLIANZ Worldwide Care
1, Place du Samedi
B-1000 BRUSSELS

12. Clôture de l'Assemblée Générale

Avant de fermer cette Assemblée Générale, le Président remercie les participants et comme il n'y a pas d'autres questions il invite l'ensemble des participants au déjeuner. Il leur souhaite un bon retour chez eux et espère revoir tout le monde l'an prochain à l'occasion de l'Assemblée Générale prévue octobre/novembre 2017. Finalement il clôture l'Assemblée.

13. This year's participants — Participants de cette année

BANG Frank Alexander	KOLENYI George
BARETTI-MAGHE Christiane	LEMOINE Jacques
BECKER Eduard	LUDFORD Peter
BEHETS Roger	MAESSCHALK Bernard
BERG Jos	MAINES Alain
BESSE Aimée	MARQUENIE Erwig
BORCH Gunnar	MANTERNACH-SCHAEFER Camilla
BREMS Yannik	MAYERUS Michelle
BRIZZI Welco	MELLONCELLI Mauro
BROECKER Kurt	NUESSLE Heidi
CARSTENS Dieter	OLDAKER Robert
CAUCHIE Marc Antoine	PEDERSEN Frank
CHANDELON Yves	PILARSKY Dietmar
CHRISTENSEN Birte	POPADIC B.
CORNET Dirk	RAMILLON-WOLLWERT Jack
CROSBY Tim	REISCH Germaine
DE BROUVER Georges	REUTER Jeanne
DOHMEN Peter	RIEBE Hans-Werner
FERNANDES BORGES PINTO A.M.	ROSE Chris
FLAMMANG Albert	SAUDRAIS Michel
FRANCIS Michel	SCHERFF-THORN Ferdinand
GASIAUX André	SCHMITZ Andrée
GJETNES Ivar	SCHODER Danielle
GODINHO José	SÉLECK Jean-Marie
GOEBEL Rainier	TAURINO Luigi
GOYENS Robert	THILL MARIE-Yvonne
GRAAS Daniel	TOUSSAINT Mariette
GUIDETTI Olivier	TSHINZA Clément
HANSEN-FINNENMANN Birgit	VAILLANCOURT Eric
HASSINK Hans	VAN VLIET Pieter
HEIDERSCHIED Marc	VENTKER Winfred
HERMAN Guy	VOSS Alfred
HOLZSCHUH Marc	WARSCHBURGER Isabelle
IACONELLI Nino	WILLEMS Marc
KOLBACH Pascale	ZIMMERMANN Bernard